

## **Les nouvelles approches en histoire politique – septembre 2011**

### **Table ronde organisée par l'AHCESR**

#### **Introduction de Jean El Gammal**

Cette table ronde, centrée sur les renouvellements de l'histoire politique, comporte quatre interventions. Je me limiterai donc à quelques considérations préliminaires, centrées sur les grandes lignes du thème retenu. Bien évidemment, l'histoire politique constitue l'une des formes les plus répandues de l'histoire traditionnelle, des origines à nos jours. Si elle représente, qu'il s'agisse de politique intérieure ou de relations internationales, l'un des points d'ancrage de l' « école méthodique » et de ses continuateurs, elle a donné lieu aux critiques de l'école des *Annales*, notamment à propos du temps court et de l' « histoire-bataille ». Elle a du reste subi une éclipse, après plusieurs siècles de domination symbolique, lorsque, notamment durant les années 1950 et 1960, s'est développée l'histoire économique et sociale, accompagnée ou suivie de l'histoire des mentalités et des représentations. Elle n'en a pas moins été revivifiée par l'apport de la sociologie électorale et de la science politique, tandis qu'à compter des années 1970 et 1980, le retour à l'événement, le mouvement de réhabilitation entrepris sous l'impulsion de René Rémond, puis l'utilisation de la notion de culture politique (Serge Berstein, Jean-François Sirinelli) ont entraîné un regain, qui prend des formes très diverses, comme le montre l'intervention de Catherine Brice. Il est lié aux nouveaux travaux d'histoire parlementaire présentés par Jean Garrigues, aux angles thématiques, comme la violence, étudiée par François Audigier ou aux approches interdisciplinaires telles que celle mise en oeuvre par Corinne Legoy à l'échelle des rapports entre politique et littérature.

Si les renouvellements sont nombreux, ils interviennent dans un contexte sans doute moins favorable à l'histoire politique depuis une quinzaine d'années. L'essor de l'histoire culturelle, avec laquelle elle entretient pourtant des liens, la multiplication des publications de statuts divers, la présence des méthodes propres à la sociologie et à la science politiques, d'ailleurs porteuses de nouveaux questionnements, ainsi, sur un autre plan, que la désaffection à l'égard de certains aspects de « la politique » ont sans doute contribué à réduire sa visibilité. Il n'en reste pas moins que les travaux abondent, y compris de la part de jeunes chercheurs. Cette séance permettra de prendre la mesure de mutations, à des fins de mise en perspective et de mise en valeur de recherches récentes. Que nos collègues en soient vivement remerciés.

Jean El Gammal

## **François Audigier et Pascal Girard : La violence politique et militante en France des années 1920 aux années 1970 : bilan historiographique et perspectives d'étude**

La violence politique et militante en France des années 1920 aux années 1970

Cette étude est tirée de l'introduction d'un ouvrage à paraître chez Riveneuve édition : François Audigier et Pascal Girard (dir.), *La violence militante en France des années 1920 aux années 1970*.

### **Violence militante, violence politique**

Il est malaisé de définir le périmètre de la « violence », « un des concepts les plus insaisissables et les plus difficiles des sciences sociales »[1], et partant, de celui de la « violence politique ». Ces notions sont l'objet d'une réflexion ancienne et de controverses érudites des politologues, philosophes ou sociologues, mais la subjectivité qui est inhérente à la violence interdit d'en proposer une définition à la fois précise et universelle[2]. La relativité de ce qui est appelé violence suivant le contexte ou l'observateur, incite à considérer avec prudence les intentions et les significations de la parole ou du geste violents, et à ne pas séparer la violence de ses représentations[3]. Toutefois, des notions comme celles de la violence symbolique qui parcourt l'œuvre de Pierre Bourdieu, de la violence structurelle[4] ou de la violence culturelle[5], qui visent avant tout à mettre au jour des dominations, oppressions et injustices, sont difficiles à manier ; elles reposent sur des critères non seulement subjectifs mais par nature intangibles et dilatent la notion de violence dans des proportions insondables qui peuvent englober pratiquement l'ensemble des phénomènes sociaux.

Pour pouvoir travailler concrètement, sans négliger les discours et les perceptions qui entourent les coups ou les insultes en amont comme en aval, il est donc nécessaire de rester à un certain niveau de factualité et de proposer une définition minimaliste de la violence politique en prenant prioritairement en compte les acteurs et leurs actes –c'est ce que fait François Dieu par exemple, définissant à *minima* la violence comme « un usage de la force physique portant atteinte aux personnes et/ou aux biens »[6].

Face au casse-tête théorique que constitue l'intégration de la dimension politique, les travaux reprennent le plus souvent une réflexion[7] et des définitions qui, en dépit de l'abondance des travaux sur la question dans le monde académique anglo-saxon, sont souvent assez anciennes. L'antique définition de H.L. Nieburg, qui se concentre sur les effets de la violence, la comprend comme des atteintes physiques et matérielles dont le but et/ou les conséquences ont une signification politique et tendent à modifier le comportement d'autrui[8]. Elle a été adoptée dans la synthèse d'Ekkart Zimmermann[9] mais aussi les travaux sociologiques d'Isabelle Sommier[10] et, avec des nuances, d'Olivier Fillieule[11]. Englobante, ductile et comprenant la violence comme une interaction entre des acteurs, cette définition ne dissipe cependant pas totalement l'ambiguïté de la dimension politique ; insistant sur le rôle stratégique de la violence, elle est taillée sur mesure pour certains objets d'études, ce qui explique qu'elle a été reprise par les tenants du courant de « la mobilisation des ressources »[12].

Selon l'approche historique qui est la nôtre, la définition de la violence politique est déterminée dans le temps et l'espace, et toute définition opératoire de la violence politique doit partir des formes historiques de violence ciblées par la recherche ; c'est d'ailleurs ce que propose en substance L.H. Nieburg, qui appelle à se référer aux catégories de la violence conformes aux normes et représentations du contexte étudié. Autrement dit, il apparaît périlleux de ne se reposer que sur une définition *a priori*, et il est sans doute nécessaire de faire un inventaire et une typologie préalables des formes historiques de violences politiques rencontrées[13]. Nous nous rattacherons en cela à la perspective de la synthèse de Philippe Braud[14], qui adopte une approche large du phénomène, intégrant dans son analyse de la violence politique une grande variété d'acteurs exerçant une violence physique, « tangible » (celles des coups portés et reçus), à laquelle nous ajouterons les violences « matérielles », mais aussi une violence des « discours », des mots, des images et des postures.

Par rapport à la violence politique en général, la violence militante induit cependant une restriction, dans la mesure où elle émane à strictement parler d'une organisation structurée (parti, syndicat, ligue, etc...) et de ses membres. En ce sens, la violence militante fait partie de la violence politique qui l'englobe mais à laquelle elle ne se réduit pas, et toute violence politique n'est pas une violence militante. En dépit de cette distinction, la violence militante se situe dans cet entre-deux de la violence politique, entre le conflit pacifié/normal (celui de la rivalité électorale ou du débat contradictoire, qui relèvent du fonctionnement légal et attendu du jeu démocratique, reposant sur l'acceptation, voir la valorisation de l'opposition) et l'affrontement dégénérant jusqu'à la guerre civile[15], dans un no-man's land entre les catégories « schmittiennes » de la *stasis* (violence réglée, limitée, susceptible d'apaisement) et du *polemos* (violence débridée, irréconciliable, visant à l'anéantissement de l'autre)[16]. Des politistes fort prestigieux ont récemment circonscrit les limites de cette « politique du conflit », érigée en objet d'étude à part entière, au confluent du conflit, de la politique et de « l'action collective »[17]. A cet égard, l'étymologie guerrière du terme « militant » mérite d'être relevée. Le mot provient du latin « militer », qui a donné aussi milicien et militaire, et renvoie à celui qui combat, au soldat. Le Centre national des ressources textuelles et lexicales (laboratoire du CNRS) précise que le vocable « militant » fut d'abord employé comme adjectif dans le domaine religieux dès le XIV<sup>ème</sup> siècle (le prédicateur « militant » combattait au nom de sa foi dans le cadre des guerres de religions) puis devint à partir des années 1830 un substantif relevant du registre politique. Le militant était alors celui qui agissait physiquement pour faire triompher ses idées. Le sens se précisa à partir des années 1840, le militant désignant une personne très engagée au sein d'une organisation, parti ou syndicat (« le militant socialiste »). Même atténué, le mot a gardé de nos jours une partie de sa charge des origines et son emploi précoce dans une période de tension (le « printemps des peuples ») semble suggérer qu'il existerait une violence originelle et essentielle à la chose politique[18]. C'est d'ailleurs la vie politique dans son entier qui est imprégnée par un vocabulaire guerrier, notamment avec les campagnes, les batailles et les fronts électoraux ; la conception de la politique comme « conflit réglé » est commune à de nombreux auteurs, au premier chef Michel Foucault qui, dans son *Cours au collège de France du 21 janvier 1976*, avait renversé la formule de Clausewitz (citée, comme souvent, de façon approximative) pour suggérer que la politique pourrait être la guerre menée par d'autres moyens.

### **Un objet pluridisciplinaire défriché par les historiens étrangers mais négligé en France**

Véritable carrefour des sciences sociales, la violence politique constitue un objet d'étude se prêtant aux analyses pluridisciplinaires et appelant même les approches croisées. Si le sujet est depuis longtemps défriché par les politologues (Isabelle Sommier, Philippe Braud ou Pierre Favre), il est aussi un champ d'étude pour les sociologues (Michel Wieviorka ou Laurent Mucchielli), anthropologues (Alain Dewerpe), psychologues (Pierre Mannoni), philosophes (Michel Foucault), juristes, criminologues, linguistes, etc. On notera la variété des grilles interprétatives convoquées par Frédéric Chauvaud dans l'ouvrage collectif *Les dynamiques de la violence. Approches pluridisciplinaires*, déjà cité.

Dans le domaine strictement historique, la violence politique n'a cependant pas la même place en France que chez les historiens étrangers, en particulier dans les pays où le sujet fait écho à des histoires et à des mémoires nationales lourdes de formes extrêmes de tension et de conflit. En Italie, ce sont les violences du squadriste fasciste des années 1920[19] et celles des terrorismes d'extrême droite et d'extrême gauche des décennies 1970-1980, à l'origine d'une masse inépuisable et sans cesse croissante d'ouvrages[20]. Les « années de plomb » ne sont d'ailleurs pas seules à susciter travaux historiques, batailles mémorielles et débats médiatiques : c'est aussi le cas des règlements de compte meurtriers de la « guerre civile »[21] italienne, autour desquels la polémique et les passions ont été réveillées par les romans et les enquêtes du journaliste Giampaolo Pansa[22], sans obérer cependant les recherches de valeur[23]. En Allemagne, où la mémoire, sans être moins douloureuse, ne suscite pas les mêmes débats, la violence d'Etat du nazisme des années 1930 n'est

pas l'unique préoccupation des historiens : les chercheurs se sont aussi interrogés sur les pratiques radicales des partis extrémistes des années 1920[24] ou le terrorisme de groupuscules gauchistes des années 1970-1980[25]. Aux Etats-Unis même, la plus ancienne démocratie moderne, les historiens, anthropologues et sociologues se penchent depuis longtemps sur la violence comme composante de l'identité politico-culturelle américaine, sur une histoire brutale qui aurait ancré des habitudes, forgé des modèles, posé des normes juridiques chez l'homme américain au point d'influencer l'évolution politique de ce pays vers le recours parfois privilégié à la violence. Mais là encore, les violences et émeutes contestataires des années 1960-1970, comme celles des Black Panthers ou des Weathermen, ont à voir avec un processus de radicalisation, lié lui-même à un contexte bien défini et touchant des groupes restreints et mal ancrés dans la société.

Par comparaison, la thématique de la violence (surtout en temps de paix) reste encore relativement marginale chez les historiens français du politique. Le champ n'est certes pas inexploré, en particulier à l'échelle nationale, pour laquelle des travaux existent sur les guerres, le terrorisme, les révolutions et les différentes répressions étatiques. Mais la violence militante, partisane ou « partidaria » (pour reprendre le néologisme des politologues) est plus rarement abordée. Il existe des analyses ponctuelles sur la violence des manifestations (Danielle Tartakowsky, Michel Pigenet, Robert Mencherini, Alain Dewerpe[26]) ou sur des mouvements politiques faisant un usage assumé de la violence (Jean Philippet et les Jeunesses Patriotes, Albert Kéchichian et les Croix de Feu, Romain Souillac et les poujadistes, Olivier Dard et l'OAS, Christophe Bourseiller et les gauchistes[27]). Mais les analyses globales et les vues d'ensemble manquent, tout comme des travaux empiriques plus limités.

Des déséquilibres historiographiques peuvent en effet être notés en termes de période d'étude. Si les violences ligueuses de l'Affaire Dreyfus ou celles des années 1930 sont bien connues, les dures grèves de 1907-1909 ou de 1919-1920 ont donné lieu à moins d'ouvrages et d'articles, tout comme les sévères affrontements de rue des années 1920 entre extrême droite et communistes[28]. Concernant la Seconde Guerre Mondiale et la lutte, parfois cruelle, opposant Résistants et membres des organisations collaborationnistes (en particulier la Milice), les études déjà existantes[29] ne permettent pas vraiment d'établir le bilan de l'étendue des violences commises et subies de part et d'autre. Curieusement, alors que le second conflit mondial occupe à juste titre une place importante dans la mémoire collective et que l'occupation a suscité un grand nombre de recherches échappant désormais à bien des enjeux politiques, hors la répression de l'Etat vichyste, l'étendue et les formes de ce qui a sans doute parfois revêtu la forme d'une véritable « guerre civile »[30] restent largement méconnues. Sur l'épuration illégale, les travaux de Fabrice Virgili[31] et de Luc Capdevila[32] ont certes renouvelé la question mais sans totalement clore la question. Les violences de la Guerre Froide ont quant à elles été abordées par des études ponctuelles, mais aucune synthèse n'a été tentée. Une réflexion de type « mossienne » sur la « brutalisation des sociétés » par la guerre qui expliquerait, parmi d'autres facteurs, la dureté des affrontements durant la Guerre froide entre gaullistes et communistes, aurait pourtant pu être envisagée. En somme, bien des chantiers restent à ouvrir.

Ce constat de lacune est d'ailleurs surprenant si l'on veut bien se rappeler que les affrontements, obstructions, débordements, émeutes et charges constituent des éléments récurrents et marquants de la vie politique française du XXème siècle. Certains épisodes représentent même de véritables jalons mémoriels : heurts de l'Affaire Dreyfus, violences lors des inventaires, grèves générales au début du XXème siècle, affrontements entre ligueurs et « rouges » durant l'entre-deux-guerres, émeute du 6 février 1934, tensions du Front Populaire et attentats de la Cagoule, guerre civile sous l'Occupation, vengeances de l'épuration, grèves « insurrectionnelles » et manifestations radicales de la Guerre froide, agitation voir attentats liés à l'affaire indochinoise puis algérienne, répression de Charonne, troubles de mai 68 et années de poudre, etc. Même si le XXème siècle occidental n'atteint pas en la matière les pics sanglants du cycle révolutionnaire du XIXème siècle et ne connaît pas de nouvelle Commune, la violence politique y reste un phénomène remarquable par son

ampleur et plus encore sa fréquence.

Or, le thème peine à constituer un véritable objet d'histoire politique légitime. Même mai 68, pourtant sur-analysé à l'occasion des différentes vagues éditoriales commémoratives, n'a pas encore été vraiment approché sous l'angle spécifique de la violence militante, à quelques exceptions près. Le dernier colloque organisé à l'IEP et à l'ENS de Lyon en mars 2009 a toutefois fait la part belle à cette question, en s'intéressant aux blessés et morts des manifestations et en abordant la gestion policière de ces débordements, repolitisant ainsi le sujet en le sortant d'une lecture culturelle et sociétale devenue presque « consensuelle »[\[33\]](#).

### **Les raisons de lacunes historiographiques**

Ces lacunes historiographiques concernant la violence militante en France au XXème siècle s'expliquent sans doute en partie par le fait que la violence a longtemps été perçue en France comme un échec du politique et/ou comme le passé de la politique. Deux écueils à éviter, qui relèvent le premier d'une posture morale et le second d'une conception presque philosophique de l'histoire politique.

Il est probable que certains historiens français restent, consciemment ou non, attachés intellectuellement à un héritage philosophique libéral considérant la politique comme un espace d'expression pondéré et autorisé où le respect des idées et de la personne d'autrui constituerait un absolu moral indépassable. A ce titre, l'historien incline sans doute à se concentrer sur la partie « noble » de la politique, à savoir le débat d'idées et l'étude des formations et individus portant ces débats. On veut bien s'intéresser aux affrontements politiques mais à condition de se limiter à ces joutes policées et indirectes que constituent les confrontations électorales et débats médiatiques, avec l'idée que les rixes entre militants ne constitueraient qu'un épiphénomène et ne toucheraient que des marges obscures n'engageant pas les institutions, les familles politiques et leurs idéologies. Le risque de cette approche « par le haut » est sans doute de sur-intellectualiser le politique qui est aussi une pratique et de moraliser un phénomène qui doit rester objectivé. Il ne s'agit pas ici d'opposer de manière schématique théorie et pratique. Il y a du reste un discours sur la violence qui est important et en matière de violence, il existe une effectivité des mots : le discours est agissant. Par ailleurs, rappeler l'importance des pratiques ne signifie pas qu'il faille banaliser et normaliser cette même violence qui ne représente pas un mode d'action et d'expression politique anodin. Mais il faut davantage prendre en compte ces pratiques de violence, par exemple par une approche anthropologique « par le bas ». Les politistes ont su « désexceptionnaliser » les violences, en les comprenant comme des modalités de l'action collective[\[34\]](#).

Considérer la violence comme un « passé du politique » revient à adhérer au discours quelque peu positiviste et téléologique selon lequel cette violence représenterait la persistance archaïque d'une brutalité des origines (l'héritage persistant de l'extrémisme des années Boulanger et Dreyfus, du choc de 1914-1918, des affrontements de l'entre-deux-guerres, des tensions de la Guerre froide et des guerres coloniales). Cette brutalité serait forcément (et heureusement) condamnée à disparaître par la modernisation continue et inéluctable de la vie politique. Dans la démocratie libérale triomphante qui intègre la contestation de l'adversaire comme principe et mode de fonctionnement dialectique, la violence n'aurait plus de raison d'être. Il est évident que nos sociétés politiques actuelles sont plus policées qu'auparavant. Le phénomène devient très net à partir des années 1960 (et à cet égard il faut considérer avec prudence l'importance réelle des tensions des « années 68 »). L'idée, chère à Serge Bernstein, d'une pacification progressive de la vie politique française sur le grand XXème siècle (pacification qui serait une forme de sa modernisation) doit être retenue[\[35\]](#). Elle rejoint l'effet de la « civilisation des mœurs » du modèle éliassien, pour lequel individus et formations politiques auraient appris à gérer, contenir, réduire et rendre symbolique cette violence extrême qui autrefois les submergeait. Cette résorption de la violence politique est d'ailleurs à inscrire dans une histoire plus générale et sur le temps long de la violence proposée notamment par Robert Muchembled[\[36\]](#).

Reste que cette évolution n'est ni linéaire ni complète. Après la Seconde Guerre Mondiale par exemple, la violence politique en France tend à diminuer fortement après 1948, avec des pics comme 1952 ou 1956, et des violences qui pour être moins spectaculaires, ne sont pas moins nombreuses, comme celles commises par les poujadistes durant les années 1950. S'il existe bien une tendance longue à la diminution de la violence, ce trend général connaît des oscillations intermédiaires, nécessitant une temporalisation fine et un jeu d'échelle pour ne pas tirer des conclusions hâtives. Cette relation supposée entre modernisation politique et déclin de la violence n'est donc pas dénuée d'ambiguïté et doit être nuancée. Philippe Braud fait justement remarquer l'existence d'une violence résiduelle ou nouvelle, liée à la tolérance (elle-même née des normes démocratiques) de certaines expressions contestataires[37]. Une certaine modernité de la violence a pu être valorisée et assumée par certains courants politiques, en particulier extrémistes. Isabelle Sommier a rappelé que les mouvements contestataires nés durant les années 1960 ont valorisé et légitimé de plusieurs façons le recours à la violence[38], et a bien montré que le déclin de la violence n'a pas connu le même rythme en France et en Italie[39].

Il existe enfin une troisième difficulté d'ordre sans doute épistémologique. S'intéresser à la violence politique suppose souvent la prise en compte de l'événement (le temps court de la manifestation), d'acteurs souvent moins remarquables que l' élu ou l'idéologue (le colleur d'affiches, le gros bras du service d'ordre, le manifestant anonyme) et d'une échelle géographique locale avec des espaces oubliés (la salle du meeting contradictoire, la rue nocturne et déserte). Or l'histoire universitaire s'est construite depuis l'après-guerre sur d'autres normes en termes de temporalité, de sujet d'étude et d'échelle d'analyse. Même si le renouveau de l'histoire politique à partir de la fin des années 1980 a réhabilité de nouveaux cadres et modalités d'exercice, les réticences persistent tout comme les exigences concrètes de ce type de recherches, qui commandent de traquer minutieusement des éléments de preuves au travers de l'exploration de vastes fonds d'archives.

### **Historicisation, culture politique, jeu d'échelle et logique comparative**

Sans tomber dans la caricature, eu égard à la richesse des grilles d'analyse désormais proposées, notamment en sciences politiques et sociales[40], l'essentialisation et la modélisation « intemporelle » du phénomène peut constituer l'écueil de certains travaux de science politique, d'anthropologie ou de sociologie. L'apport propre de l'approche historique serait d'historiciser, de contextualiser la violence militante. Inscire cette étude dans une perspective historique revient par exemple à souligner le jeu d'influences entre ces violences et des événements aussi majeurs que la montée des totalitarismes, la Seconde Guerre Mondiale, la Guerre Froide, les conflits coloniaux et des phénomènes d'ensemble, tels l'émergence et la structuration d'organisations politiques et syndicales de masse. Les phénomènes d'héritage et de recomposition sont donc placés au centre de l'analyse.

L'étude de la violence politique s'inscrit aussi dans une « histoire culturelle du politique ». Mobiliser le concept de culture politique semble pertinent tant il paraît évident que certaines formations ont développé avec la violence militante une relation forte, presque identitaire, la transformant une pratique militante à part entière. C'est le cas bien sûr des mouvements extrémistes (ligues nationalistes, poujadisme, mouvement dorgériste, groupuscules gauchistes), mais aussi de partis non extrémistes comme le RPF gaulliste. Rappelons que gaullisme a toujours entretenu un lien fort à la guerre. Le courant naît de la Seconde Guerre Mondiale, se constitue politiquement dans un contexte de Guerre Froide, s'installe au pouvoir à la faveur de la guerre d'Algérie et se relance même à la faveur de ce petit affrontement civil qu'est mai 68. Ces épisodes dramatiques successifs ont favorisé au sein de cette famille un rapport particulier à la clandestinité, au réseau, au secret et à une certaine forme de violence. L'observation de l'importance du service d'ordre gaulliste (du service d'ordre du RPF au fameux SAC[41]) en dit long sur les valeurs d'ordre et d'autorité au sein de la culture politique gaulliste comme sur son rapport légitimant à la guerre et à la Résistance.

L'histoire permet aussi un changement d'échelle : insister sur des événements aussi majeurs que le 6 février 34 ou mai 68 ne doit pas faire oublier les micro-violences, plus difficiles à saisir dans les sources, plus fastidieuses à recenser mais sans doute plus significatives sur le temps long en termes de tendance et de culture politique. Ces micro-violences constituent une liste indéfinie de faits ayant souvent échappé à l'histoire, sinon à la mémoire, mais qui ont pu constituer le quotidien militant : ce sont les obstructions lors des réunions électorales, les meetings contradictoires chahutés, les manifestations et contre-manifestations, les invasions et occupations de bâtiments publics, gares, usines, les expéditions punitives contre les locaux adverses, les attentats à l'explosif, l'intimidation contre les jaunes, les piquets de grèves musclés, les rixes entre colleurs d'affiches, les entraves rugueuses aux contrôles fiscaux, les discours insultants et agressifs, etc. Il existe ici tout un maquis d'actions modestes et d'acteurs mineurs qui doivent être étudiés et dont les intervenants sont en effet plus variés qu'il y paraît. La question ne se réduit pas aux services d'ordre, troupes de chocs et catégories bien définies de militants (dockers, mineurs, anciens combattants). Elle s'y limite d'autant moins que la violence est le produit d'une interaction, et l'exercice de la violence ne se comprend qu'en mettant en relation les motivations et les représentations des militants, le rôle de l'autorité et de l'encadrement des organisations militantes, celui de l'action des forces de l'ordre et de l'Etat.

Dans le même ordre d'idée, si le temps est la variable de l'historien, il est souhaitable de changer les focales des études, des différences géographiques en terme de structuration partisane, d'héritage historique et de culture politique se traduisant aussi par de forts contrastes en termes de violences[42]. Concernant les évolutions retracées plus haut, des espaces réfractaires à la décroissance de la violence politique peuvent être identifiés, là où une tension toujours vive continue de participer d'une certaine culture locale. En France, l'arc méditerranéen, comme la région de Marseille, restent marqués par une brutalité militante persistante, réalité qui renvoie du reste à une géographie européenne de la violence politique où l'espace méditerranéen serait « en retard » sur un nord plus précocement et globalement pacifié.

Il nous semble enfin indispensable d'adopter une perspective véritablement comparative et de sortir d'un huis-clos restreint au seul théâtre franco-français. D'une part, la violence hexagonale a parfois pu être aiguillonnée, voire nourrie, par des modèles étrangers ; on pense en particulier au caractère particulier du Parti communiste, né de la « greffe bolchevique » sur le mouvement ouvrier français[43], mais aussi à l'influence du fascisme, du nazisme et du franquisme, valorisant à des titres divers la guerre accoucheuse de l'homme nouveau et régénératrice d'un pays engourdi dans la démocratie émoullente. D'autre part et surtout, ce jeu d'éclairage permet de relativiser la violence hexagonale en prenant la mesure d'une certaine « exception française » avec un niveau moyen de violence entre le bas niveau anglais et l'italien élevé. Pour extrêmes qu'elles nous paraissent, les violences ligueuses des années 1930 en France ne sont rien face aux violences squadristes et nazies. De même, l'agitation groupusculaire gauchiste en France dans les années 1970 apparaît moindre que celles des terroristes allemands (Bande à Baader) et plus encore italiennes (Brigades rouges, Lotta Continua, etc.), les similarités entre les cas nationaux et les travaux comparatifs qu'elles justifient mettant en lumière les caractéristiques de la configuration politique française[44]. Se dessine donc en creux, au prisme de la violence politique et militante, un certain modèle politique français qu'il faut interroger.

## **François AUDIGIER et Pascal GIRARD**

---

[1] Peter Imbusch, « The concept of violence », in Wilhelm Heitmeyer, John Hagan, *International Handbook of Violence Research*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 2003, p. 13.

[2] C'est ce que souligne Yves Michaud, *Violence et politique*, Paris, Gallimard, 1978, p. 10-13.

[3] Ludovic Gaussot, « Décrire la violence: enjeux scientifiques et enjeux politiques » et Dominique Fougeyrollas-

- Schwebel, « Représentations de la violence. Mesurer les violences envers les femmes », in Frédéric Chauvaud (dir.), *La dynamique de la violence. Approches pluridisciplinaires*, Rennes, PUR, 2010, p. 32 et 38.
- [4] Johan Galtung, « Violence, Peace and Peace Research », *Journal of Peace Research*, vol. 6, n°3, 1969, p. 168-170.
- [5] Johan Galtung, « Cultural Violence », *Journal of Peace Research*, vol. 27, n°3, 1990, p. 291-292.
- [6] François Dieu, « La violence d'Etat en action: essai sur la violence policière », Michel Bertrand, Natacha Laurent, Michel Taillefer (dir.), *Violences et pouvoirs politiques*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1996, p. 17.
- [7] Terry Nardin, « Conflicting Conceptions of Political Violence », in Cornelius P. Potter (dir.), *Political Science Annual*, vol. 4, Indianapolis, Bobbs-Merrill, 1972, p. 75-119.
- [8] H.L. Nieburg, *Political Violence*, New York, Saint Martin's Press, 1969, p. 13.
- [9] Ekkart Zimmermann, *Political Violence, Crises and Revolutions, Theories and Research*, Cambridge, Schekman Publishing Company, 1983, 792 pages.
- [10] Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil*, Rennes, PUR, 1998, 253 p.
- [11] Olivier Fillieule, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de la FNSP, 1997, 435 p.
- [12] John D. McCarthy, Mayer N. Zald, *The Trend of Social Movements in America: Professionalization and Resource Mobilization*, Morristown, N.J. General Learning Press, 1973, 30 p. Sur cette école de pensée, Olivier Fillieule, Cécile Péchu, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 97-116.
- [13] Donatella Della Porta, *Social Movements, Political Violence and the State. A comparative analysis of Italy and Germany*, Cambridge, Cambridge UP, 1995, p. 3.
- [14] Philippe Braud, *Violences politiques*, Paris, Le Seuil, 2004, 285 p.
- [15] L'opposition entre conflit politique et violence de guerre structure la réflexion de Michel Wieviorka, *La violence*, Paris, Hachette, 2005, p. 24-25.
- [16] Roberto Toscano, *La violenza, le regole*, Turin, Einaudi, 2006, p. XV-XVI.
- [17] Charles Tilly, Sidney Tarrow, *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Paris, Presses de la FNSP, 2008, p. 24-25.
- [18] Pour un point de vue théorique, Ioannis D. Evrigenis, *Fear of Enemies and Collective Action*, Cambridge, Cambridge UP, 2008, p. 94-200.
- [19] Étudiées de façon systématique par Mimmo Frazinelli, *Squadristi. Protagonisti e tecniche della violenza fascista. 1919-1922*, Milan, Mondadori, 2003, 464 p.
- [20] Donatella Della Porta (dir.), *Terrorismi in Italia*, Bologne, Il Mulino, 1984, 353 p. Donatella Della Porta, *Il terrorismo di sinistra*, Bologne, Il Mulino, 1990, 338 p.
- [21] Claudio Pavone, *Una guerra civile, Saggio storico sulla moralità nella Resistenza*, Turin, Bollati Boringhieri, 1991, rédir. 1994, p. 221-225.
- [22] En particulier le controversé Giampaolo Pansa, *Il sangue dei vinti. Quello che accade in Italia dopo il 25 aprile*, Sperling Paperback, Milan, 2003, 381 p.
- [23] Massimo Storch, *Uscire della guerra. Ordine pubblico e forze politiche. Modena 1945-1946*, Milan, Franco Angeli, 1995, 204 p. et Massimo Storch, *Il sangue dei vincitori. Saggio sui crimini fascisti e i processi del dopoguerra (1945-46)*, Aliberti Editore, Rome, 2008, 286 p.
- [24] Sven Reichardt, « Formen faschistischer Gewalt: Faschistische Kampfbünde in Italien und Deutschland nach dem Ersten Weltkrieg. Eine typologische Deutung ihrer Gewaltpropaganda während der Bewegungsphase des Faschismus », *Sociologus*, 2001, n°51, p. 55-88. Sven Reichardt, « Fascist Marches in Italy and Germany: Squadre and SA before the Seizure of Power », in Matthias Reiss (dir.), *The Street at Stage. Protest Marches and Public Rallies since the Nineteenth Century*, Oxford-New York, Oxford UP, 2007, p. 171-179.
- [25] Gius Gargiulo, Otmar Seul (dir.), *Terrorismes: l'Italie et l'Allemagne à l'épreuve des « années de plomb » (1970-1980): réalités et représentations du terrorisme*, Paris, Michel Houdiard Editeur, 2008, 350 pages.
- [26] Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997, 869 p. Michel Pigenet, *Au cœur de l'activisme communiste des années de guerre froide, la manifestation Ridgway*, Paris, L'Harmattan, 1992, 176 p. Robert Mencherini, *Guerre froide, grèves rouges. Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France, les grèves « insurrectionnelles » de 1947-1948*, Paris, Syllepse, 1998, 307 p. Alain Dewerpe, *Charonne 8 février 1962, anthropologie d'un massacre d'Etat*, Paris, Gallimard, 2006, 897 p.
- [27] Jean Philippet, « Les jeunesses patriotes, ligue, milice ou parti ? », in Olivier Dard et Nathalie Sévilla (dir.), *Le phénomène ligueur sous la IIIe République*, Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, 2009, p. 178-194. Albert Kéchichian, *Les Croix de Feu à l'âge des fascismes*, Paris, Champ Vallon, 2006, 412 p. Romain Souillac, *Le mouvement Poujade, de la défense professionnelle au populisme nationaliste (1953-1962)*, Paris, Presses de la FNSP,



- 2007, 415 p. Olivier Dard, *Voyage au cœur de l'OAS*, Paris, Perrin, 2005, 423 p. Christophe Bourseiller, *Les maoïstes, la folle histoire des gardes rouges français*, Paris, Plon, 1996, 345 p.
- [28] Sylvain Boulouque, « Usages, sens et fonction de la violence dans le mouvement communiste en France, 1920-1936 », *Communisme*, n°78/79, 2004, p. 105-130.
- [29] Jacques Delpierré de Bayac, *Histoire de la Milice, 1918-1945*, Paris, Fayard, 1969, 698 p. et Pierre Giolitto, *Histoire de la Milice*, Paris, Perrin, 1997, 575 p.
- [30] Henry Rousso, *Le syndrome de Vichy de 1944 à nos jours*, Paris, Seuil, 1987, 2<sup>ème</sup> édition revue et corrigée, 1990, p. 16-17.
- [31] Fabrice Virgili, *Les tontes des femmes accusées de collaboration en France, 1943-1946*, EHESS, 1999, 497 p.
- [32] Luc Capdevila, *Les Bretons au lendemain de l'Occupation. Imaginaire et comportement d'une sortie de guerre 1944-1945*, Rennes, PUR, 1999, 449 p.
- [33] Bruno Benoit, Christian Chevandier, Gilles Morin, Gilles Richard et Gilles Vergnon (dir.), *A chacun son mai ? Le tour de France de mai-juin 1968*, Rennes, PUR, 2011, 400 p.
- [34] Donatella Della Porta, « Mouvements sociaux et violences politiques », in Xavier Crettiez, Laurent Mucchielli (dir.), *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux*, Paris, La Découverte, 2010, p. 272.
- [35] Serge Berstein, « Consensus politique et violences civiles dans la France du XXe siècle », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°69, janvier-mars 2001, p. 51-60.
- [36] Robert Muchembled, *Une histoire de la violence*, Paris, Seuil, 2008, 498 p.
- [37] Philippe Braud, « La violence politique : repères et problèmes », in Philippe Braud (dir.), *La violence politique dans les démocraties européennes occidentales*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 41-42.
- [38] Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, op. cit., p. 21-22.
- [39] Isabelle Sommier, *La violence politique et son deuil*, Rennes, PUR, 1998, 253 p.
- [40] Voir l'analyse plurifactorielle et multiscalaire développée par Xavier Crettiez, « Penser la violence politique », in Xavier Crettiez, Laurent Mucchielli (dir.), *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux*, op. cit., p. 10-23.
- [41] François Audigier, *Histoire du SAC, la part d'ombre du gaullisme*, Paris, Stock, 2003, 525 p.
- [42] C'est ce que révèlent, par contraste, les communications de Robert Mencherini, « Le Front populaire dans les Bouches-du-Rhône : la droite en réaction » et François Roth, « L'Est, un bastion conservateur ? », in Gilles Morin, Gilles Richard (dir.), *Les deux France du Front populaire*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 281-289 et 311-322.
- [43] Stéphane Courtois, *Le bolchevisme à la française*, Paris, Fayard, 2010, p. 85 et 121. Sur ce point, le travail fondamental demeure celui d'Annie Kriegel, *Aux origines du communisme français, 1914-1920*, Paris-La Haye, Mouton, 1964, 996 p. Une interprétation différente est adoptée par Romain Ducoulombier, *Camarades ! La naissance du parti communiste en France*, Paris, Perrin, 2010, 430 p.
- [44] Outre Isabelle Sommier, *La violence révolutionnaire*, op. cit., et Donatella Della Porta, *Social Movements, Political Violence and the State*, op. cit., voire la comparaison Etats-Unis-Allemagne de Jeremy Varon, *Bringing the War Home : The Weather Underground, the Red Army Faction, and Revolutionary Violence in the Sixties and Seventies*, Berkeley, University of California Press, 2004, 394 p.

## Corinne Legoy, Littérature et politique au XIXe siècle

En explorant les liens entre littérature et politique, il s'agit, au fond, de parler à la fois d'un évident rapprochement et d'une rencontre hésitante. Evident rapprochement, tout d'abord, parce que l'on sait combien la porosité des univers politique et littéraire s'impose en France et tout spécialement au XIX<sup>ème</sup> siècle : roman, chanson, poésie, théâtre évidemment, sont, de part en part, à de multiples niveaux, politiquement investis. Porosité renforcée par le fait que, sans doute jamais autant qu'au XIX<sup>ème</sup> siècle, les écrivains n'ont eu à ce point la conviction d'être des acteurs de l'histoire – pour reprendre une formule de José-Luis Diaz et d'Alain Vaillant[1]. Pourtant, malgré cet évident rapprochement, la rencontre entre les « historiens du politique », même si les classifications me semblent par trop réductrices, et la littérature a été longtemps hésitante. Il est indéniable qu'a pesé, et sans doute pèse encore, une forme de timidité ou de réticence à s'emparer de la littérature pour enrichir le champ de l'histoire politique contemporaine.

On peut y lire, c'est l'une des explications, classique, avancée par Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, dans leur récent ouvrage sur *L'historien et la littérature*[2], un effet de sources en quelque sorte : la profusion des archives non littéraires, redoublée par un mouvement ouvert à l'époque moderne de différenciation des écrits, de spécification-distinction de la littérature, qui nourrirait, en retour, l'idée que cette littérature, ainsi canonisée, serait, au fond, une source impossible pour l'historien. A cela, sans doute faut-il également ajouter la méfiance persistante, soulignée par Dominique Kalifa, des historiens à l'encontre des sources imprimées, et de la littérature au premier chef, les archives constituant son matériau privilégié[3]. Cela d'ailleurs, on le sait, à la différence des historiens des périodes anciennes et médiévales, précocement familiers des sources littéraires, qu'elles soient *exempla*, chansons de geste, romans courtois, qui ont été étudiés dans leurs liens avec les contextes politiques et culturels, ou, pour parler la langue de Lucien Febvre, « l'outillage mental » de leur époque.

Au-delà de cet effet de sources, les hésitations de cette rencontre sont cependant les mêmes que pour l'ensemble de la discipline. De fait, ce sont les liens entre l'histoire – en général - et la littérature qui ont, en quelque sorte, l'évidence d'une histoire d'amour impossible : si de plus en plus d'historiens font de la littérature la matière de leurs investigations, un certain malaise est cependant persistant, lisible dans les réflexions aussi abondantes que polémiques autour de ces liens entre littérature et histoire. En attestent ainsi les récents numéros de revue consacrés à ces questions, depuis le numéro de *Romantisme* sur « Histoire culturelle/histoire littéraire » paru en 2009, jusqu'au tout récent numéro du *Débat* du printemps dernier intitulé « L'histoire saisie par la fiction », en passant par le numéro des *Annales* de mars-avril 2010, intitulé « Les savoirs de la littérature ».

Les termes de ce débat sont connus, nous n'y revenons que rapidement puisque là n'est pas véritablement notre objet. Dans sa version la plus schématique, au fond, pour les spécialistes de littérature, l'approche historienne la réduirait inmanquablement, en la contextualisant, en l'instrumentalisant, en l'ignorant pour ce qu'elle est, dans sa force, dans sa beauté, dans sa valeur intrinsèque. Sa grande erreur serait d'inscrire dans le temps une littérature qui serait vouée, par essence, à lui échapper. Symétriquement, les historiens sont, pour leur part, déchirés entre la tentation d'en faire une source parmi d'autres et la conscience d'une irréductible spécificité, déchirés également entre une évidente connivence avec la littérature et un sentiment d'inconfort méthodologique, déchirés entre une tentation référentielle illusoire et le renoncement intranquille à cette illusion. Aujourd'hui, quoi qu'il en soit, un consensus semble se dessiner autour de ce qui peut constituer une approche historienne de la littérature, ordonnée, pour généraliser et pour le XIX<sup>ème</sup> siècle, essentiellement autour de trois axes : l'approche matérielle de la production – livres, journaux ou revues ; l'approche sociale du texte imprimé – pratiques d'écriture et usages de la

lecture essentiellement ; les productions textuelles en elles-mêmes, l'analyse et l'interprétation de leurs contenus, des thèmes, des représentations et des imaginaires. Il faut à cet égard, et d'emblée, souligner le chemin important parcouru depuis que Roland Barthes réservait aux historiens l'institution littéraire et aux littéraires l'œuvre et sa création[4].

Ce chemin, on le mesure bien évidemment dans les domaines de l'histoire du livre, de la réception des textes, de la lecture, dans la foulée des travaux menés par Roger Chartier[5] et Christian Jouhaud[6], mais également par Robert Darnton[7] et Daniel Roche[8], pour ne citer qu'eux, les spécialistes d'histoire moderne ayant ouvert ce chantier. On le mesure également, pour le XIX<sup>ème</sup> siècle, dans les domaines de l'histoire de l'édition, avec les travaux de Jean-Yves Mollier[9], et des pratiques de lecture, avec les travaux de Judith Lyon-Caen[10], dans celui de l'histoire des spectacles et du théâtre, avec les travaux de Jean-Claude Yon[11] et de Christophe Charle[12]. On le mesure également dans des déplacements décisifs du regard historique vers les récits de crime, avec Dominique Kalifa, le roman d'aventure, avec Sylvain Venayre, vers les romans pour la jeunesse, avec Patrick Cabanel, vers le roman sentimental, avec, et avant eux, Ellen Constans[13]. Vous me pardonnerez de ne pas être exhaustive. Il faudrait en effet aussi citer Anne-Claude Ambroise-Rendu et ses travaux sur le fait divers, Jean-Claude Vareille, Anne-Marie Thiesse....

Cependant, tous ces travaux ont été assez largement menés à l'aune d'une réflexion sur l'histoire sociale et l'histoire culturelle, sur les modalités de réconciliation entre les deux, bien plus que dans le cadre d'une approche politique - même si, je le répète, les assignations à résidence en la matière sont complexes, voire infondées.

Pour autant, il serait inexact - et présomptueux - de dire que l'histoire politique s'est jouée à l'écart de ces renouvellements. Les réflexions autour de la notion de culture politique, voire la redéfinition de l'histoire politique en histoire culturelle du politique, ouvertes en particulier par Jean-François Sirinelli, Serge Berstein, mais aussi Pierre Nora, ont en effet contribué, indéniablement, à l'élargissement de la gamme des sources. Tout comme l'ont fait les tenants d'une histoire des représentations, les réflexions issues du « linguistic turn » et les travaux impulsés par les analystes du discours.

Du même coup, des liens féconds se sont déjà tissés entre histoire politique et littérature :

- Autour, et je commencerai par là, du théâtre, tout d'abord, avec des analyses qui explorent toutes les facettes du genre - des directeurs de théâtre aux liens au pouvoir - menées en particulier par Jean-Claude Yon et Christophe Charle, déjà cités, mais aussi par Odile Krakovitch[14] pour ne citer qu'eux et s'en tenir au XIX<sup>ème</sup> siècle. Et si l'on évoque ici un long XIX<sup>ème</sup> siècle plongeant ses racines dans la période révolutionnaire, il faudrait évidemment évoquer les travaux de Philippe Bourdin en particulier[15].

- L'autre champ majeur, bien évidemment, est celui de l'exploration des liens entre les écrivains et le pouvoir, l'histoire des intellectuels, menée par Pascal Ory, Jean-François Sirinelli, Christophe Prochasson, Gisèle Sapiro[16] et illustrée également par Paul Bénichou et Christophe Charle pour le XIX<sup>ème</sup> siècle[17]. A ce champ, sont liés tous les travaux autour des postures d'auteur ainsi que sur la littérature engagée : je pense ici au travail de Benoît Denis sur la littérature d'engagement[18], et - même si j'étends peut-être encore abusivement le XIX<sup>ème</sup> siècle - à l'ouvrage collectif publié en 2007 sous la direction de Isabelle Brouard-Arends et Laurent Loty, *Littérature et engagement pendant la Révolution française*[19].

- Un autre champ fécond, diluant lui aussi les frontières entre histoire culturelle et histoire politique et prenant pour objet, indirectement, la littérature, est celui de l'étude des politiques

culturelles. Bien étudiée par Pascal Ory, et Philippe Poirrier pour le XX<sup>ème</sup> siècle, elle reste néanmoins, pour le XIX<sup>ème</sup> siècle, largement à mener : les travaux de Marie-Claude Chaudonneret portent sur les beaux-arts[20] et la question du mécénat littéraire sous les monarchies censitaires, en particulier, est un domaine à défricher – ce que vient souligner l'article coécrit par Jean-Luc Chappey et Antoine Lilti, intitulé « L'écrivain face à l'Etat » et paru dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, dans le numéro d'octobre-décembre 2010.

- Autre piste explorée en histoire politique autour de la littérature : les travaux sur ce que l'on peut appeler les pratiques coercitives de l'Etat : ainsi de la censure qui a été l'objet de travaux importants pour le théâtre – sous l'égide, notamment, d'Odile Krakovitch et de Jean-Claude Yon, déjà cités – mais aussi pour la littérature à l'âge démocratique, avec les travaux de Pascal Ory et d'Annie Stora-Lamarre en particulier[21] ; on peut penser aussi au domaine de la propagande et de l'instrumentalisation politique de la littérature – il faut ici citer le travail récent, et entre autres, de Mélanie Traversier : *Gouverner l'Opéra. Une histoire politique de la musique à Naples, 1767-1815*, paru en 2009[22].

- Plus neuf, peut-être, plus en friche également, ce que l'on pourrait appeler l'étude des processus de politisation de la littérature par sa réception, l'instrumentalisation politique de la littérature a posteriori en quelque sorte : les travaux, en la matière, sont essentiellement menés aujourd'hui autour du théâtre et des représentations théâtrales, c'est le sens de l'étude de Sheryl Kroen sur les représentations de Tartuffe sous la Restauration[23], par exemple. On peut également citer le travail de James H. Johnson, *Listening in Paris*, consacré à l'étude des façons d'écouter la musique par le public de l'Opéra de Paris entre 1750 et 1850 - dans la lignée de celui de Jeffrey Ravel sur le parterre au XVIII<sup>ème</sup> siècle[24]. Mais des réflexions sont également menées, il faut le souligner même si les études se cantonnent pour l'heure assez largement au XX<sup>ème</sup> siècle, autour des phénomènes de lecture engagée.

- Dernier type d'approche, enfin, et celui-ci sans doute le plus en friche, l'étude de la littérature comme forme d'action politique en elle-même : c'est le sens, par exemple, des analyses de Jacques Rancière dans la *Politique de la littérature*[25] : montrer que le fait de décrire dans un roman la société comme une grande mosaïque, d'explorer la langue dans la variété de ses usages sociaux, ce que fait Balzac dans la *Comédie Humaine*, peut être considéré comme une forme de démocratie par l'écriture, irréductible aux prises de position politique de l'auteur.

Cependant, et si l'on met à part les travaux déjà cités sur le théâtre ainsi que l'ouvrage récent de Philippe Darriulat, *La Muse du peuple*[26], sur les chansons politiques et sociales au XIX<sup>ème</sup> siècle (qui comble un vide historiographique frappant en regard, par exemple, de la période révolutionnaire, pour laquelle la chanson a été bien étudiée en particulier par Laura Mason[27]), si l'on excepte également quelques études sur les grands noms de la littérature et de la pensée, les textes en eux-mêmes demeurent encore un angle relativement obscur des approches de l'histoire politique contemporaine. Au sens où il n'est que peu de travaux d'histoire politique du XIX<sup>ème</sup> siècle fondés entièrement sur un corpus littéraire. Pourtant, il me semble que les pistes les plus fécondes se jouent là.

C'est ce qui a motivé largement, et ce sera mon dernier point en forme d'étude de cas, mon travail de thèse, aujourd'hui publié, sur la poésie d'éloge sous la Restauration[28].

Le point de départ de ce travail a résidé essentiellement dans le constat surprenant d'une profusion – celle de ces poésies à la gloire des Bourbons restaurés, aussi bien imprimées que manuscrites – et d'un silence, celui des historiens et des littéraires face à ce corpus massif. Ce

silence, explicable par la convergence de plusieurs phénomènes, m'a semblé devoir être rompu et ce d'autant plus que la poésie est, au XIX<sup>ème</sup> siècle, au cœur des pratiques culturelles, sociales et politiques – qu'elles soient correspondance, enseignement, rituels politiques ou sociaux, divertissements... Cette « métromanie », ce mal du siècle, brocardé par bien des auteurs après Voltaire, m'intriguait en effet et me semblait mériter de devenir un objet d'histoire.

Le choix méthodologique face à ces 2000 textes et près de 600 auteurs a été guidé par la volonté de comprendre, dans son ensemble, à la fois un type de discours, une pratique et un geste. Il s'agissait de construire un pont entre des approches généralement disjointes, celle des productions textuelles, celle d'une pratique littéraire et celle de leurs auteurs. Ce qui est revenu, tout d'abord, à mener une lecture au plus près des textes, sans a priori thématique, pour ne pas les forcer par des visées préétablies qui risqueraient d'en dissoudre la spécificité, de les morceler ou de les appauvrir. Par une immersion candide, au fond, par l'expérience de l'étrangeté et de la distance suscitées par les sources, avec pour seul fil préétabli d'en comprendre le fonctionnement : qu'est-ce qu'un éloge du pouvoir sous la Restauration, quelles sont ses conventions rhétoriques, les procédures mobilisées par le discours pour se poser et se construire comme discours d'éloge ? Pourtant, je ne voulais pas mener cette analyse d'un type de discours isolément. Il fallait également, à mes yeux, faire l'analyse d'une pratique : celle de l'écriture poétique sur le pouvoir, en son honneur et à son intention ; celle, partant, des systèmes de représentations dans leurs modalités de constitution, d'expression et de diffusion. Plus directement, je voulais cerner le sens de ce geste – célébrer le pouvoir - ses motivations, sa réception par le pouvoir et par l'opinion, son lien éventuel à l'actualité politique. Tout ce que l'on peut appeler les conditions d'ensemble de la production de la littérature de célébration et qui ouvre sur d'autres champs d'enquête : élucider l'origine, la formation, les parcours, les relations des panégyristes ; cerner la nature, l'extension et la diffusion de cette pratique ; saisir « l'outillage mental » qui la fonde, les systèmes culturels qui la permettent et en véhiculent les modèles. Ce qui revient à articuler les discours et les cadres sociaux, historiques et culturels qui les enserment et les permettent, mais ce qui ne veut pas dire pour autant tomber dans le déterminisme : le discours étudié, de fait, échappe toujours et pour une grande part à ses auteurs et à leur univers culturel et social.

C'est ainsi, au carrefour de cette double enquête, que cette littérature de célébration a révélé sa densité et son sens, sa complexité ; révélant par la même qu'il ne faut retrancher du champ de l'historien aucun type de discours – y compris les formes apparemment vides et creuses, stéréotypées, porteuses de lots d'images et d'idées sans originalité...

C'est ainsi que la poésie de célébration s'est avérée un éclairage fécond en matière d'histoire politique de la Restauration : à la fois parce qu'elle invite à un déplacement du regard et parce qu'elle permet de reconsidérer une période qui a pâti plus qu'aucune autre sans doute d'un cantonnement des curiosités et d'une vision téléologique d'un siècle en marche vers la démocratie - la Restauration en étant le moment incompréhensible, temps à rebours ou hapax politique.

- Déplacement du regard tout d'abord, vers une réflexion sur la prise de parole, vers une histoire de la communication politique ascendante dans le cadre des monarchies censitaires. Et, pour le dire plus précisément, vers toutes les pratiques diffuses et informelles, par lesquelles les individus, privés de suffrage, s'arrogent néanmoins un espace d'expression et négocient une communication avec le pouvoir. Soient les épanchements ou la dilution du politique vers des textes ou des gestes qui, apparemment, lui semblent étrangers. En ce sens, cette histoire rejoint celle du théâtre ou de l'instrumentalisation politique des enterrements menée par Emmanuel Fureix[29].

Elle rejoint également ce que Marcel Gauchet appelait déjà de ses vœux en 1998 : « Nous avons à apprendre à lire historiquement les œuvres, grandes et petites ; nous avons à apprendre à mesurer leurs enjeux en regard de l'histoire politique où elles sont prises – pas l'histoire superficielle des péripéties de la politique, l'histoire profonde des formes politiques »[30].

Et l'on rejoint effectivement ce que nous évoquons tout à l'heure, à savoir une réflexion sur

la littérature comme forme, comme catégorie même de l'action politique. Ce qui se pose spécialement dans le cas de la poésie, dont on remarque bien qu'elle est au XIX<sup>ème</sup> siècle l'une des formes privilégiées de l'expression politique.

- Du coup, cet objet invite à une histoire politique plus attentive aux relais volontaires du pouvoir propageant au sein du corps social des représentations qui le servent, qu'aux mécanismes de propagande et d'autocélébration orchestrés par le pouvoir qui, eux, ont été bien étudiés.

Et il invite indissociablement à un autre pan négligé de l'histoire politique qui est celui des pratiques et des manifestations d'adhésion. Histoire certes complexe, notion embarrassante, mais cruciale en terme de compréhension des engagements, des tensions politiques autant que de la circulation des représentations.

- A côté de ces pistes fécondes en terme d'histoire politique, la poésie d'éloge s'avère également un point d'entrée remarquable pour saisir autrement les tensions, et éventuellement, les apories de ce régime : régime condamné, avec tout ce que l'entreprise avait de paradoxal, à repenser la légitimité du pouvoir ; régime oscillant sans cesse entre l'obsession de la révolution et sa négation, la hantise de l'opposition politique et l'incapacité à la concevoir, l'obsession de l'unanimité politique et le constat, malgré soi, de son inexistence. Autant de paradoxes soulignés par les travaux récents sur ce régime, qu'il soit ceux d'Emmanuel Fureix ou de Gilles Malandain sur l'assassinat du duc de Berry[31].

L'éloge donne ainsi à lire ce moment - si vous me permettez une formule un peu générale - où se fait le deuil de l'Ancien Régime et où se joue l'avènement de la modernité post-révolutionnaire, dans les convulsions d'une ère de transaction, plus que de transition, rejoignant ce qu'avait montré Mona Ozouf dans ses *Aveux du roman*[32]. Les apports d'une étude de l'éloge à ces égards sont multiples.

-Parce qu'elle révèle, tout d'abord, la complexité de ce que « servir veut dire » en ce premier XIX<sup>ème</sup> siècle. Il faut en effet bien dire que le cliché d'une écriture servile et intéressée ne résiste pas à l'épreuve de l'analyse historique : l'éloge sous la Restauration ne paie pas et peu d'auteurs écrivent pour obtenir, en retour, des gratifications du pouvoir ; il échappe ainsi assez largement à un simple lien mécénique régi par le code flatterie contre faveur. L'éloge se pense, très différemment, comme une écriture de l'engagement politique, une écriture irréductible également au seul ultracisme policé, irréductible encore à la seule profération univoque de la gloire du roi. L'éloge signale donc, ainsi, toute sa parenté avec les littératures militantes de la période révolutionnaire, s'imposant comme une écriture de combat, vouée à repenser et reconstruire un ordre politique et social dans le temps de l'après-révolution.

Ce que l'éloge nous invite à penser, c'est donc une conception du rôle de l'homme de lettres où l'apparent service s'accompagne en fait d'une indépendance revendiquée et construite par ce biais même. Cela est au demeurant lisible dans l'étonnant pluralisme de ces textes, dont les visées sont souvent bien moins de célébrer le pouvoir, que de le rappeler à l'ordre ; bien moins, désormais, de s'adresser au prince qu'à l'espace public ; bien moins de fêter un régime existant que de rêver le monde de l'après-révolution et de peindre un idéal de prince.

-Cette étude jette la lumière également sur ceux qui, un moment, furent les chantres de ce régime : non pas seulement la noblesse ultra, Hugo et Lamartine, mais également des monarchistes plus modérés, constitutionnels parfois, voire anciens révolutionnaires, autant que des poètes-misère et des peu-lettrés.

- Indissociablement, elle révèle ce faisant le brassage et le croisement des héritages autant que des représentations en ce temps marqué par l'hybridité, en ce temps de passage, pour reprendre les mots d'Augustin Thierry, où les vieilles formes ne sont plus et où les nouvelles ne sont pas encore : de fait, cette littérature, souvent vite qualifiée d'ultra ou de contre-révolutionnaire, puise nombre de ses références dans les Lumières autant que dans la période révolutionnaire (figure du roi sensible

ou du roi philosophe associées à Louis XVIII pour ne donner qu'un exemple), que ce soit pour les récupérer à son compte ou pour les renverser (quand elle recourt à tout le champ sémantique de la bestialité et de la monstruosité pour disqualifier ses adversaires) - révélant par là même l'intérêt d'une étude fine des textes pour la compréhension de ce que l'on peut appeler les imaginaires ou les cultures politiques.

- Autre apport encore : en termes de rapport entre l'individu et l'Etat et de rapport entre l'homme de lettres et l'Etat. On est effectivement frappé par la revendication forte d'une parole politique, d'une parole pédagogique et utile chez ses auteurs, qu'ils soient grands noms, ce qui n'est pas étonnant, ou marginaux des lettres, ce qui est plus inattendu. Et ce qui se lit ici, c'est bien l'extension sociale du mouvement de sacralisation du rôle du poète étudié par Paul Bénichou, mais c'est aussi toute la place de la Restauration dans le processus de politisation de la société française qui se joue en ce siècle.

Parallèlement, ce que l'on remarque en s'intéressant aux liens entre ces hommes et le pouvoir, c'est combien perdure chez eux le rêve d'un lien affectif au pouvoir, hérité largement du combat contre-révolutionnaire mais aussi du courant sensible de la fin du XVIIIème siècle, auquel, au fond, le pouvoir ne répond pas, rompant le lien mécénique tel que l'ancien régime le concevait. D'où cette souffrance tout à la fois sociale et politique si marquée chez ces thuriféraires d'un pouvoir qui les ignore assez largement.

Pour conclure, je soulignerai simplement deux choses. Ce que donne à lire la poésie de célébration sous la Restauration est une forme historiquement située de profération de l'engagement, une pratique liée à un état du champ littéraire, un discours complexe, enfin, en tension entre la célébration enthousiaste et le combat politique. Elle nous montre, ce faisant, et si besoin était, que le pari de la littérature pour l'historien, et pour l'historien du politique en particulier, nous renvoie à ce qui fonde son entreprise de la façon la plus stimulante qui soit : rendre au passé son irréductible singularité, la saveur de son étrangeté.

Corinne Legoy,

Maître de conférences à l'Université d'Orléans,

Laboratoire Savours/Polen.

---

[1] Dans leur introduction au n°143 de *Romantisme*, 2009-1, consacré à « Histoire culturelle/Histoire littéraire ».

[2] Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2010.

[3] Dans son article « L'imprimé, le texte et l'historien : vieilles questions, nouvelles réponses ? », in *Romantisme*, n°143, op.cit.

[4] « Histoire et Littérature », *Annales*, n°3, mai-juin 1960.

[5] Nous ne citons ici que : *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, le Seuil, 1987 ; *L'ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre le XVème et le XVIIIème siècles*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992 ; *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998.

[6] *Mazarinades : la Fronde des mots*, Paris, Aubier, 1985 ; *Les pouvoirs de la littérature. Histoire d'un paradoxe*, Paris, Gallimard, 2000.

[7] Citons seulement : *L'aventure de l'Encyclopédie, 1885-1800, un best-seller au siècle des Lumières*, Paris, Perrin, 1982 ; *Bohème littéraire et révolution : le monde des livres au XVIIIème siècle*, Paris, Gallimard, 1983 ; *Gens de lettres*

et gens du livre, Paris, Odile Jacob, 1992 ; *Le diable dans un bénitier. L'art de la calomnie en France, 1650-1800*, Paris, Gallimard, 2010.

[8] Là encore, citons seulement : *Le siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1689-1789*, Paris-La Haye, Mouton, 1978 ; *Les républicains des lettres : gens de culture et Lumières au XVIIIème siècle*, Paris, Fayard, 1988.

[9] Ainsi de Michel et Calmann Lévy ou la naissance de l'édition moderne (1836-1891), Paris, Calmann-Lévy, 1984 ; *L'argent et les lettres. Histoire du capitalisme d'édition (1880-1920)*, Paris, Fayard, 1988 ; *Passeurs culturels dans le monde des médias et de l'édition en Europe (XIXème et XXème siècles)*, Villeurbanne, Presse de l'ENSSIB, 2005.

[10] *La lecture et la vie. Les usages du roman au temps de Balzac*, Paris, Tallandier, 2006.

[11] Signalons, sous sa direction, *Les spectacles sous le II<sup>nd</sup> Empire*, Paris, Armand Colin, 2010, et *Directeurs de théâtre XIXème-XXème siècles. Histoire d'une profession*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2008 ; ainsi que *Jacques Offenbach*, Paris, Gallimard, 2010.

[12] Nous pensons ici à *Théâtres en capitales. Naissance de la société du spectacle à Paris, Berlin, Londres et Vienne*, Paris, Albin Michel, 2008.

[13] Dominique Kalifa, *L'encre et le sang. Récits de crime à la Belle Epoque*, Paris, Fayard, 1995 ; Sylvain Venayre, *La gloire de l'aventure. Genèse d'une mystique moderne, 1850-1940*, Paris, Aubier, 2002 ; Patrick Cabanel, *Le tour de la nation par des enfants. Romans scolaires et espaces nationaux, XIXè-XXème siècles*, Paris, Belin, 2007 ; Ellen Constans, *Parlez-moi d'amour. Le roman sentimental, des romans grecs aux collections de l'an 2000*, Limoges, Pulim, 1999.

[14] Citons seulement *Hugo censuré : la liberté du théâtre au XIXème siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1985.

[15] Citons, et, là encore, seulement, sous sa direction : *Révolution française et arts de la scène*, Clermont-Ferrand, Presse Université Blaise Pascal, 2004 ; *De la scène au foyer. Décors, costumes et accessoires dans le théâtre de la Révolution et de l'Empire*, Clermont-Ferrand, Presses Université Blaise Pascal, 2009.

[16] Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1986 ; Christophe Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre, 1900-1938*, Paris, Seuil, 1993 ; Gisèle Sapiro, *La responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France XIXè-XXème siècles*, Paris, Seuil, 2011.

[17] Paul Bénichou, *Le sacre de l'écrivain*, Paris, Corti, 1973, et *Le temps des prophètes. Doctrines de l'âge romantique*, Paris, Gallimard, 1977 ; Christophe Charle, *Les intellectuels en Europe au XIXème siècle. Essai d'histoire comparée*, Paris, Le Seuil, 1996.

[18] *Littérature et engagement. De Pascal à Sartre*, Paris, Seuil, 2000.

[19] Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007.

[20] *L'Etat et les artistes. De la Restauration à la monarchie de Juillet (1815-1833)*, Paris, Flammarion, 1999.

[21] Sous la direction de Pascal Ory, *La censure en France à l'ère démocratique*, Bruxelles, Complexe, 1997 ; Annie Stora-Lamarre, *L'enfer de la IIIème République. Censeurs et pornographes, 1881-1914*, Paris, Imago, 1990.

[22] Rome, Ecole Française de Rome.



- [23] *Politics and Theater. The crisis of legitimacy in Restoration France, 1815-1830*, University of California Press, 2000.
- [24] James H. Johnson, *Listening in Paris : a cultural study*, University of California Press, 1996; Jeffrey S. Ravel, *The contested Parterre. Public theater and French political culture (1680-1791)*, Cornell University Press, 1999.
- [25] Paris, Galilée, 2007.
- [26] Rennes, Presses Universitaire de Rennes, 2010.
- [27] *Singing the French Revolution, popular culture and politics, 1787-1799*, Cornell University Press, 1996.
- [28] *L'enthousiasme désenchanté. Eloge du pouvoir sous la Restauration*, Paris, Société des Etudes Robespierristes, 2011.
- [29] *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1815-1840)*, Paris, Champ Vallon, 2009.
- [30] « Etat, monarchie, public », *Miroirs de la raison d'Etat*, avril 1998, n°20.
- [31] *L'introuvable complot. Attentat, enquête et rumeur dans la France de la Restauration*, Paris, ed. EHESS, 2011.
- [32] Paris, Gallimard, 2004.

## **Jean Garrigues, Le renouveau de l'histoire parlementaire**

Entre les années cinquante et les années quatre-vingts, l'histoire des assemblées et de la vie parlementaire a été un champ relativement délaissé par les chercheurs. Ce trou noir historiographique s'explique, nous semble-t-il, par trois causes principales. La première tient au déficit d'expertise de l'historien confronté aux caractères spécifiques de la vie parlementaire, qui nécessite une réflexion sur le droit et sur la pratique constitutionnelle, administrative et réglementaire, plus accessible aux juristes ou aux historiens du droit. Le deuxième facteur d'explication réside dans l'influence plus ou moins directe de l'École des Annales sur plusieurs générations d'historiens, qui ont eu tendance à dévaloriser une histoire apparaissant comme élitiste, conventionnelle, déconnectée des facteurs économiques et sociaux. Cela explique les réticences encore palpables de certains chercheurs, qui pensent trouver dans la micro-histoire, dans l'histoire des sensibilités ou des mentalités collectives, dans l'histoire des représentations ou encore dans la socio-histoire des grilles de lecture plus stimulantes pour la compréhension de notre évolution politique contemporaine. Nous pensons que c'est une fausse querelle, et que la nouvelle histoire parlementaire se nourrit précisément de tous ces champs d'histoire en pleine expansion. Mais il faut se confronter à un troisième champ d'explication, peut-être le plus fondamental, qui nous renvoie à la méconnaissance, voire au discrédit de la vie parlementaire dans l'opinion publique. Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'anti-parlementarisme, nourri à la fois par l'ignorance et par l'extrémisme, n'a cessé de gangrener le débat politique français. Le divorce croissant entre les élites et les citoyens s'est bien souvent polarisé sur des assemblées jugées élitistes, incompetentes et inefficaces. Et l'évolution des pratiques parlementaires de la Ve République, piégées par la présidentialisation et par l'hyper-médiatisation, n'a certainement pas arrangé la perception commune de ce champ historique dévalué.

### **Les éléments du renouveau.**

C'est pourquoi la flamme de l'histoire parlementaire a été entretenue pendant ces trente années « obscures » par d'autres acteurs de la recherche que les historiens proprement dits. A commencer par les acteurs de cette vie parlementaire, tel le député des Bouches-du-Rhône Henri Bergasse<sup>[1]</sup>, ou Philippe Séguin, président de l'Assemblée Nationale de 1993 à 1997, et qui a consacré une monographie consacrée à ses prédécesseurs.<sup>[2]</sup> Les fonctionnaires des assemblées n'ont pas été en reste dans cette sauvegarde de leur patrimoine historique.<sup>[3]</sup> Du côté des sciences humaines, les travaux des sociologues comme Mattei Dogan<sup>[4]</sup>, des juristes comme Jean-Pierre Marichy<sup>[5]</sup> ou des politologues comme Roland Cayrol<sup>[6]</sup> ont assuré une sorte de « transition » vers le renouveau épistémologique des deux dernières décennies.

Une relève générationnelle a eu lieu dans le champ des approches juridiques de la vie parlementaire<sup>[7]</sup>, dans celui de la science politique<sup>[8]</sup> ou dans celui de la sociologie<sup>[9]</sup>, tandis que

les travaux de Pierre Rosanvallon[10] ou de Bernard Manin[11], dans le registre de la philosophie politique, traitaient les concepts de représentation politique et de délibération. Puis sont venus se greffer de nouveaux champs d'approche, telles que les études littéraires[12] ou l'ethnologie[13], de sorte que l'histoire des assemblées ne pouvaient plus ressembler à la caricature qui pouvait la dénigrer quelques décennies plus tôt.

Le point de départ du nouveau historiographique proprement dit est venu de la vaste enquête collective lancée en 1984 par Jean-Marie Mayeur, Jean-Pierre Chaline et Alain Corbin sur les parlementaires de la Troisième République, qui a permis d'aboutir à la constitution d'un fichier rassemblant plus deux tiers des parlementaires concernés, et à la publication d'un ouvrage sur les sénateurs[14] et à de nombreuses synthèses régionales[15], dont un colloque organisé en 2001 a fait le bilan national. Cette enquête a permis non seulement de relancer l'histoire parlementaire, mais aussi de lui offrir des pistes multiples de renouvellement, explorées par quelques thèses pionnières, aux marges de l'histoire électorale ou de l'histoire sociale du politique[16].

C'est pour stimuler cet effort de renouvellement méthodologique et scientifique que le Comité d'histoire parlementaire et politique a été créé en 2002, avec le soutien des deux assemblées, et avec la mission essentielle d'animer de façon systématique les recherches consacrées au parlementarisme. De nombreux colloques et journées d'études ont pris pour objet l'histoire parlementaire, de même qu'un séminaire mensuel et une revue trimestrielle, intitulée *Parlement(s). Revue d'histoire politique*. Ont été traités des moments parlementaires peu connus (« Mai 68 en débats » ; « La Guerre des mots. 14-18 dans les parlements européens » ; « Second Empire » ; « A l'heure du Coup d'Etat »), des familles parlementaires (« Gaullistes au Parlement sous la Ve République » ; « Socialistes au Parlement »), des enjeux parlementaires (« L'Europe, l'Europe ! » ; « Laïcité »), ou encore des approches territoriales (« Les urnes de l'Oncle Sam » ; « Politique en Aquitaine. Des Girondins à nos jours ») Une collection a inventorié et commenté les grands discours parlementaires depuis la Révolution française jusqu'à la Cinquième République, et permis de publier la première histoire collective de la vie parlementaire en France depuis la Révolution française.[17]

### **Les axes du renouvellement.**

Quels sont les axes majeurs de ce nouveau historiographique auquel le Comité d'histoire parlementaire et politique a contribué pendant une décennie ? Ce sont d'abord des champs considérés comme traditionnels, mais profondément rajeunis par l'interpénétration des sciences sociales. On pense à des approches biographiques[18], prosopographiques[19], générationnelles[20], chronologiques (portant par exemple sur la Troisième République[21], sur la Cinquième[22] ou sur les assemblées étrangères[23]) ou diachroniques.[24] D'autres champs ont été et sont de plus en plus explorés, notamment grâce à l'émergence des approches fonctionnalistes[25] ou grâce à l'apport des autres sciences sociales, telles que l'anthropologie, la lexicographie[26], les sciences du langage ou de la communication[27].

Si l'on prend l'exemple particulièrement probant de la thèse consacrée par Christophe Bellon à Aristide Briand dans la première phase de sa vie parlementaire, on constate que la perspective classiquement biographique cède le pas à une ambition tout à fait novatrice qui emprunte à la fois à l'histoire des cultures politiques et à celle des institutions au sens le plus noble du terme, nourrie par

les apports de la science politique, de la lexicologie et du droit parlementaire. D'où une problématique qui vise à confronter le rôle de la délibération, essentiel dans le processus institutionnel de la Troisième République, au fait majoritaire issu de la pratique politique du début XXe siècle, et indissociable de l'émergence des partis. Il nous montre comment Aristide Briand construit une gouvernance à partir de la dynamique de la délibération, proposant une forme d'adaptation à la fois subtile et efficace du régime d'assemblée. Elle s'articule autour de la notion de « contrat majoritaire », mise à l'épreuve par les difficultés d'application de la loi sur la Séparation, tant sur le terrain des légitimités normatives que sur celui des péripéties politiques. L'approche fonctionnaliste de la vie parlementaire est à la fois valorisée et dépassée par d'autres enjeux qui apparaissent avec force, tels que le débat idéologique et philosophique sur la laïcité, le tropisme ou la conjonction des centres, la possibilité d'une gauche réformatrice confrontée au socialisme unifié. Ce sont des éléments récurrents de la vie politique française pour lesquels cette thèse savante, sur la base d'une approche biographique apparemment traditionnelle, apporte un éclairage tout à fait neuf.

Selon une toute autre approche, au croisement de l'histoire sociale, de l'histoire culturelle et de l'histoire politique, la thèse consacrée par Bibia Pavard aux enjeux de la contraception et de l'avortement dans la société française des années soixante et soixante-dix se présente, de façon presque étonnante, comme une magistrale leçon sur la mécanique parlementaire sous la Cinquième République. Elle s'intéresse à la phase prospective, c'est-à-dire aux stratégies de publicisation, de personnification, de conviction, d'intermédiation ou de rassemblement qui sont décisives pour la préparation du processus législatif proprement dit. Elle détaille la mécanique parlementaire, la fabrication de la loi, l'expertise des fonctionnaires d'assemblée, des cabinets ministériels ou des auditions en commissions spécialisées, le rôle déterminant du rapporteur, la sur-politisation des débats parlementaires qui génère le télescopage entre des logiques opportunistes, partisans, idéologiques, voire genrées, les modalités de publicisation et d'incarnation de ces débats, l'émergence de figures d'experts parlementaires favorables ou hostiles à la libération féminine, les débuts du procédé du « mur d'amendements », appelé à un grand succès par la suite, enfin la mise en évidence des rapports de force entre les pouvoirs de l'Assemblée, du Sénat et du Conseil constitutionnel. A côté du fil conducteur de la thèse, qui montre l'appropriation d'une dynamique de réforme sociétale par les idées et les groupes porteurs des valeurs féministes, cette thèse constitue une contribution majeure à l'historiographie du processus légiférant.

Parmi les champs novateurs, celui de la délibération parlementaire a été l'un des mieux défrichés depuis une décennie. La place et les fonctions politiques de l'éloquence[28], le discours comme

matériau historique et littéraire, [29] le débat comme moment politique et procédural[30] ont fait l'objet de travaux conséquents, même si beaucoup reste à faire. De même pour l'approche ethno-historique, qui laisse entrevoir des pistes prometteuses[31], ou pour l'histoire de la représentation et de la médiatisation de la vie parlementaire, qui n'en est qu'à ses balbutiements[32]. Un champ de recherches s'ouvre, au confluent de l'histoire politique et de l'histoire culturelle, pour découvrir les corpus littéraires, journalistiques, iconographiques ou audio-visuels associés à la vie parlementaire.

On peut d'ailleurs y associer une thématique complémentaire, qui est celle de l'antiparlementarisme, sans doute aussi vieux que le parlementarisme, même si le *Trésor de la Langue française* en attribue la paternité à Maurice Barrès (1912). On a beaucoup écrit sur ce thème, et de nombreux travaux ont eu pour sujet des moments ou des familles antiparlementaires. Il manque néanmoins une historicité, une généalogie qui permette de saisir l'écart possible de la perception même du mot depuis deux siècles[33], en soulignant ses fondements idéologiques, ses filiations, ses variations, ses degrés, ses milieux privilégiés (élitiste ou populiste), ses temps forts et ses temps faibles, ses thèmes récurrents (le coût de la représentation parlementaire, la médiocrité et l'absentéisme des élus, la corruption et le parasitisme, la confiscation du pouvoir par les élites, la critique de la gérontocratie, de la reproduction et de la transmission du pouvoir, et, plus près de nous, les critiques sur la non-représentativité des élus en terme de genre ou de « diversité. »), ou encore ses formes d'expression, ce qui nous ramène à l'omniprésence de l'image dans le champ d'exploration. En outre, se profile l'idée d'une approche comparatiste, qui étendra les pistes de recherche au domaine européen, voire au domaine mondial. C'est l'un des enjeux majeurs de l'historiographie parlementaire en devenir.

Comme d'autres champs ou sous-champs historiographiques, l'histoire parlementaire est en effet en train de s'intégrer au « transnational turn. » Depuis quelques années, des travaux d'historiens se tournent vers la pratique parlementaire dans les pays de faible tradition démocratique[34]. Les travaux qui prennent en compte la dimension comparatiste de cette histoire trans-nationale sont encore peu nombreux et émanent pour la plupart de juristes ou de politistes[35]. Mais un projet européen a pris forme au sein du réseau EuParl.Net, qui tend dans un premier temps à réaliser une histoire conceptuelle du parlementarisme européen. Le point de départ consiste dans la construction d'une sorte d'idéal-type à quatre dimensions : la représentation, la délibération, la souveraineté et la responsabilité. Chacune de ces dimensions constitutives sera interrogée dans sa dimension à fois chronologique et comparative, afin de réfléchir à la généalogie d'un socle commun du parlementarisme européen. A cette réflexion conceptuelle s'agrègent des éléments de recherches transnationales sur des aspects particuliers de la vie parlementaire, qu'ils relèvent par exemple de la culture quotidienne des députés[36] ou de la gouvernance des assemblées[37]. Dans cette perspective, l'étude de la vie parlementaire sous les régimes autoritaires de l'Europe contemporaine ou dans les périodes de transitions démocratiques apparaît comme un champ à défricher de façon prioritaire afin de combler les « trous noirs » de cette histoire européenne en devenir. Un autre objectif sera la rédaction en commun d'un dictionnaire du Parlement européen, considéré comme un point d'aboutissement d'une culture commune du parlementarisme, avec toutes les contradictions inhérentes à ce concept.

Que ce soit dans une perspective fonctionnaliste, culturaliste ou comparatiste, l'histoire de la vie parlementaire a donc incontestablement de beaux jours devant elle, et il est souhaitable qu'elles trouvent des lieux d'accueil universitaires pour donner libre cours à la curiosité et à la créativité des

chercheurs.

---

[1] BERGASSE (Henri), *Histoire de l'Assemblée des élections de 1789 aux élections de 1967* (Payot, 1967)

[2] SEGUIN (Philippe), 240 dans un fauteuil. La saga des présidents de l'Assemblée, Seuil, 1995.

[3] AMELLER (Michel), *L'Assemblée nationale*, PUF, collection « [Que sais-je ?](#) », n° 2897 ; MOPIN (Michel), "Diriger le Parlement", *Pouvoirs, revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n°83, 1997, p.41-58 ; Les Grands débats parlementaires de 1875 à nos jours, *La Documentation française*, 1988 ; L'Assemblée nationale et le Palais-Bourbon d'hier à aujourd'hui, Assemblée nationale, 1998 ; DELCAMP Alain, « Le rôle législatif du Sénat », *Revue de droit public*, n°88, 1972, pp 175-228 ; *Le Bicamérisme*, Economica, 1997 ; FULIGNI (Bruno), *Les Quinze Mille. Députés d'hier et d'aujourd'hui*, Horay, 2006.

[4] DOGAN Mattei, « La stabilité du personnel parlementaire sous la Troisième République », *Revue française de science politique*, avril-juin 1953; *Political ascent in a class society: French deputies 1870-1958*, Free Press, 1961: "Les filières de la carrière politique en France", *Revue française de science politique*, octobre-décembre 1967.

[5] MARICHY Jean-Pierre, *La deuxième chambre dans la vie politique française depuis 1875*, Librairie française de jurisprudence, 1969.

[6] CAYROL Roland, PARODI Jean-Luc, YSMAL Colette, *Le Député français*, Armand Colin, 1973.

[7] LAFFAILLE Franck, *Le Président du Sénat depuis 1875*, Thèse Université René Descartes, 1997 ; CHEVALIER François, *Le sénateur français (1875-1995). Essai sur le recrutement et la représentativité de la seconde chambre*, LGDJ, 1998 ; HEURTIN Jean-Philippe, *L'espace public parlementaire. Essai sur les raisons du législateur*, Paris, PUF, 1999 ; LAQUIEZE Alain, *Les Origines du régime parlementaire en France 1814-1848*, PUF, 2002 ; COUTANT Arnaud, *Droit parlementaire et fait majoritaire à l'Assemblée nationale sous la Ve République*, Thèse Paris I, sd M. Guillemin, 2004, DURZELLE-MARC Yann, *Pétitionnement et droit de pétition durant l'Assemblée nationale constituante (1789-1791). Contribution à l'histoire du régime représentatif*, Thèse Paris I, sd M. Morabito, 2004.

[8] FRANCOIS Bastien, *Naissance d'une Constitution, La Cinquième République, 1958-1962*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996 ; JOANA Jean, *Le Parlement contre le monde. Les lieux de formation et d'agrégation du personnel politique au XIXe siècle (1815-1877)*, Thèse Montpellier I, 1997 ; OFFERLE Michel (dir), *La Profession politique XIX-XXe siècle*, Belin, 1999 ; MINEUR Didier, *Archéologie de la crise de la représentation politique*, Thèse IEP Paris, sd JM Donegani, 2004 ; NAVARRO Julien, «Les rôles au Parlement européen. Une typologie des pratiques de représentation », *Revue française de science politique*, 59/3, 2009, p. 479-506.

[9] COMMAILLE Jacques (1995), *L'Esprit sociologique des lois*, Paris, PUF ; NAY Olivier, « Le travail politique à l'Assemblée. Note sur un champ de recherche trop longtemps déserté », *Sociologie du travail*, n° 45, 2003, p. 537-554

[10] ROSANVALLON Pierre, *Le Moment Guizot*, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 1985 ; *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1998 ; Folio-Histoire, 2002 ; *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 2000, Folio Histoire 2003.

[11] MANIN Bernard, « Volonté générale ou délibération. Esquisse d'une théorie de la délibération politique », *Le Débat*, n° 33, janvier 1985, pp. 72–93 ; *Principes du gouvernement représentatif*, Calmann-Lévy, Paris, 1995.

[12] STEIN Marieke, « Victor Hugo orateur. Etude des discours politiques prononcés de 1846 à 1880 », sd G. Rosa, Thèse Paris VII, 2004 ; DUPART Dominique, « Le lyrisme démocratique de Lamartine. Etude des discours politiques de 1834 à 1848 », sd F. Melonio, Thèse Paris IV, 2008.

[13] ABELES Marc, *La vie quotidienne au Parlement européen*, Hachette, 1992 ; *Un ethnologue à l'Assemblée*, Odile Jacob, 2000.

[14] CORBIN Alain, MAYEUR Jean-Marie (dir), *Les cent seize inamovibles de la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 1995)

[15] GUILLAUME Sylvie, LACHAISE Bernard (dir), *Dictionnaire des parlementaires d'Aquitaine sous la Troisième République*, Presses Universitaires de Bordeaux, 1998 ; CHALINE Jean-Pierre, SOHN Anne-Marie, *Parlementaires de Haute-Normandie 1871-1940*, Publications de l'université de Rouen, 2000 ; MENAGER Bernard, FLORIN Jean-Pierre, GUISLIN Jean-Marc (dir), *Les Parlementaires du Nord-Pas-de-Calais sous la Troisième République*, Université Charles de Gaulle, Lille, 2000 ; EL GAMMAL Jean, PLAS Pascal (dir), *Dictionnaire des Parlementaires du Limousin sous la Troisième République*, PULIM, 2001 ; MAYEUR Jean-Marie (dir), *Les Parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, 2 Vol, Publications de la Sorbonne, 2001.

[16] QUELLIEN Jean, « Les Élections législatives dans le Calvados pendant la Troisième République (1871-1938) », Thèse de 3e Cycle, Histoire, Université de Caen, 1983 (Dir. Daniel Désert), 747 p ; BINOCHE Jacques, « Le rôle des élus de l'Algérie et des colonies au Parlement sous la III<sup>e</sup> République (1871-1940) », Université de Poitiers, Thèse d'État, 1987 (Dir. J. Valette), 7 vol ; LE BEGUEC Gilles, « L'entrée au palais Bourbon : les filières privilégiées d'accès à la fonction parlementaire (1919-1939) », Université Paris X Nanterre, Thèse d'État, 1989 (Dir. René Rémond) ; GARRIGUES Jean, « Léon Say et le Centre gauche. La grande bourgeoisie libérale dans les débuts de la Troisième République 1871-1896 », Paris X, sd P. Vigier, 1993.

[17] GARRIGUES Jean, *Les grands discours parlementaires de la Troisième République. T1. De Victor Hugo à Clemenceau ; T2 De Clemenceau à Léon Blum*, 2004 ; *Les grands discours parlementaires de la Ve République*, 2006 ; CHAUSSINAND-NOGARET Guy, *Les grands discours parlementaires de la Révolution. De Mirabeau à Robespierre*, 2005 ; ANCEAU Eric (dir), *Les grands discours parlementaires du XIX<sup>e</sup> siècle. De Benjamin Constant à Adolphe Thiers. 1800-1870*, 2005 ; JANSEN Sabine, *Les grands discours parlementaires de la Quatrième République. De Pierre Mendès France à Charles de Gaulle. 1946-1958*, 2006 ; GARRIGUES Jean (dir), *Histoire du Parlement en France, de 1789 à nos jours*, 2007, Prix Jean Saintour de l'Académie des sciences morales et politiques, 2008. Toute la collection a été publiée par Assemblée nationale - Armand Colin.

[18] BELLAMY David (préf. Jean-Marie Mayeur), *Geoffroy de Montalembert (1898-1993) : Un aristocrate en République*, Presses universitaires de Rennes, 2006, 340 p ; TOMEI Samuel, *Clemenceau le combattant*, Collection Tribuns, La Documentation française, 2008, 113 p ; BELLON Christophe, *Délibération parlementaire et phénomène majoritaire sous la Troisième République. L'exemple d'Aristide Briand, député de la Loire (1902-1919)*, Dir Serge Berstein, Sciences Po, 2009 ; BELLON Christophe, *Briand l'Européen*, Collection Tribuns, La Documentation française, 2009, 107 p ; STEIN Marieke, *Victor Hugo l'universel*, Collection Tribuns, La Documentation française, 2010, 105 p.

[19] ANCEAU Eric, *Dictionnaire des députés du Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, 421 p ; MARNOT Bruno, *Les ingénieurs au Parlement sous la III<sup>e</sup> République*, CNRS Editions, 2000, 322 p ; CHEVALAYRE Hélène, *Les femmes parlementaires socialistes en France de 1945 à 1995*, DEA, Histoire, (Dir. Sylvie

Guillaume), Université de Bordeaux III, 2001 ; CASTAGNEZ Noëlline, *Socialistes en République. Les parlementaires SFIO de la IV<sup>e</sup> République*, Presses Universitaires de Rennes, 2004, 414 p ; GUISLIN Jean-Marc, *L'affirmation du parlementarisme au début de la Troisième République : l'exemple du Pas-de-Calais, 1871-1875*, Artois Presses Université, Arras, 2004, 382 p ; HUBAC Sabrina, « Des femmes aux élections législatives en France de 1945 à 1968 : veuves d'hommes politiques célèbres et femmes d'inéligibles. », *Parlement(s)*, 2005/1 (n°3) ; PRZYBYLA Francis, *Le blé, le sucre et le charbon. Les parlementaires du Nord et leur action (1881-1889)*, Przybyla, Francis, Presses Universitaires du Septentrion, 2007, 448 p ; MENANT Fabien, *Le Corps Législatif sous Napoléon Ier*, Nouveau Monde Editions, 2011.

[20] WIEVIORKA Olivier, *Les Orphelins de la République. Destinées des députés et sénateurs français (1940-1945)*, Seuil, 2001 ; BANTIGNY Ludivine, BAUBEROT Arnaud, *Héritier en politique - Filiations, générations et transmissions politiques (Allemagne, France et Italie, XIXe-XXIe siècle)*, PUF, 2011.

[21] HUDEMANN Rainer, *Fraktionsbildung im französischen Parlament. Zur Entwicklung des Parteiensystems in der frühen Dritten Republik (1871-1875)*, Beihefte der Francia 8, München/Zürich, Artemis Verlag, 1979; *Le Parlement et l'Affaire Dreyfus. Douze années pour la vérité*, textes choisis et commentés par V. DUCLERT, Cahiers Jean Jaurès n° 147, 1998 ; BOCK Fabienne, « Un parlementarisme de guerre 1914-1919 », Thèse d'Etat d'histoire, IEP Paris, 1998 ; GROS Damien, « L'Assemblée nationale de 1871, structuration partisane, oeuvre constitutionnelle, oeuvre législative », Thèse de doctorat de droit public, Paris II Panthéon-Assas, 2010.

[22] KIMMEL Adolf, *L'Assemblée Nationale sous la Cinquième République*, traduit par Véronique Bodin, PFNSP, 1991 ; « La Cinquième République au Parlement », Colloque organisé par le Comité d'histoire parlementaire et politique, Palais du Luxembourg, 15 mai 2007 ; SMITH Paul, *The Senate of the Fifth French Republic*, Palgrave MacMillan, 2009.

[23] PATIN Nicolas, « La guerre au Reichstag. Expériences de guerre et imaginaires politiques des députés sous la République de Weimar (1914-1933) », Thèse de doctorat d'histoire, sd D. Musiedlak et H. Möller, Université Paris Ouest, 2010.

[24] STONE Judith, *The Search for social peace. Reform legislation in France, 1880-1914*, State University of New York Press, 1985; DELANNOY Jean-Pierre, *Les religions au Parlement français du général de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, La Documentation française, 2005 ; « Les Questions sociales au Parlement », *Actes du colloque du CHPP, 31 mars 2006, Palais du Luxembourg*, Publications du Sénat, 2006, 131 p ; « L'Europe au Parlement de Victor Hugo à nos jours », *Actes du colloque du CHPP, 6 avril 2007, Palais du Luxembourg*, Publications du Sénat, 2007, 164 p; PAVARD Bibia, « Contraception et avortement dans la société française (1956-1979) : histoire d'un changement politique et culturel", Thèse de doctorat, sd JF Sirinelli, Sciences Po, 2010.

[25] « Le fonctionnement des assemblées délibératives », « Le travail parlementaire », Troisième et Quatrième Parties, dans *Assemblées et Parlements dans le Monde, du Moyen Age à nos jours*, Actes de la 57<sup>e</sup> Conférence de la Commission Internationale pour l'histoire des Assemblées d'Etat, Paris 6-9 septembre 2006, sd J. Garrigues et alii, Assemblée Nationale, 2010, Vol 1, pp 433-748. Voir aussi par exemple : FAYAT Hervé, « Bien se tenir à la Chambre. L'invention de la discipline parlementaire », *Jean Jaurès. Cahiers trimestriels n°153*, juillet-septembre 1999, pp 61-87 ; LASCOUMES Pierre, « Les compromis parlementaires, combinaisons de surpolitisation et de sous-politisation. L'adoption des lois de réforme du Code pénal (décembre 1992) et de création du Pacs (novembre 1999) », *Revue Française de Science Politique*, 59/3, 2009, p. 455-478 ; « La diplomatie parlementaire en France après 1945 », Colloque du 12 février 2010, Institut Historique Allemand et CHPP, à paraître dans *Parlement(s). Revue d'histoire politique*, n°17, 2012 ; « Les Présidents d'Assemblée de 1789 à nos jours », Colloque organisé par le Comité d'histoire parlementaire et politique, Assemblée Nationale, 24-25 novembre 2011, Actes à paraître en 2012.



[26] MAYAFFRE Damon, *Le poids des mots. Le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres*, Honoré Champion, 2000.

[27] MARCHAND Pascal, *Le grand oral. Les discours de politique générale des Premiers ministres sous la Ve République*, Bruxelles, Edition de Boeck, 2007, 222 p.

[28] ROUSSELLIER Nicolas, *Le parlement de l'éloquence. La souveraineté de la délibération au lendemain de la Grande Guerre*, Paris, Presses de Sciences Po, 1997 ; ALMEIDA Fabrice (dir), *L'Éloquence politique en France et en Italie de 1870 à nos jours*, École française de Rome, 2001.

[29] GARRIGUES Jean (dir), *Les Grands Discours parlementaires*, Collection en 6 Volumes, Assemblée Nationale – Armand Colin, 2004-2006.

[30] ELSTER Jon, « Argumenter et négocier dans deux assemblées constituantes », *Revue française de science politique*, 44 (2), avril 1994, p. 187-256 ; LANDOWSKI Eric, « Le débat parlementaire et l'écriture de la loi », *Revue Française de Science Politique*, 27, 1977, p. 428-441 ; FERRIE Jean-Noel, DUPRET Baudouin, LEGRAND Vincent, « Comprendre la délibération parlementaire. Une approche praxéologique de la politique en action », *Revue Française de Science Politique*, vol. 58, 5, 2008, p. 795-816 ; « Faire parler le Parlement. Méthodes et enjeux de l'analyse des débats en assemblées politiques », Colloque organisé par le Groupe d'études sur la vie parlementaire, Sciences Po, ENS Cachan, AFSP, ASS, 13-14 octobre 2010.

[31] ROSENBERG Olivier (dir), « Violence des échanges en milieu parlementaire. La pacification contrariée des mœurs politiques à l'épreuve du travail parlementaire (XIXe-XXe siècles) », Journée d'étude du Groupe de recherche sur les parlements et les parlementaires de l'Association française de science politique Paris, 16 janvier 2009, publiée dans *Parlement(s). Revue d'histoire politique* n°14, 2010 ; RUHLMANN Jean, « Comique, éloquence et histoire politique en "voix" de réhabilitation », dans *Histoire@politique*, mai 2007, n°1, accessible sur [[www.histoire-politique.fr](http://www.histoire-politique.fr)] et "Jalons pour une histoire du comique parlementaire" in Jean Garrigues (dir.), *Assemblées et Parlements dans le monde du Moyen-Âge à nos jours*, volume 2, Paris, CHPP-Assemblée nationale, 2010, p. 1372-1384 ; BOUCHET Thomas, *Noms d'oiseaux. L'insulte en politique de la Restauration à nos jours*, Stock, 2010.

[32] LE TORREC Virginie, « Aux frontières de la publicité parlementaire : les assemblées et leur visibilité médiatisée », *Réseaux*, vol. 129-130, 2005, p. 181-208.

[33] C'est l'ambition du séminaire organisé en 2011-2012 par le Comité d'histoire parlementaire et politique, en collaboration avec le Centre d'histoire Espaces et Cultures de l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand.

[34] SZIGETI Magdolna Szigeti : « The Regulation of Human Rights and its Validation in Socialist Hungary » ; DE REZENDE MARTINS Estevao, « Présidence forte - Parlement faible : les chocs et les alliances entre Exécutif et Législatif au Brésil depuis 1946 » ; LALANNE Freddy, « Le vote des lois électorale au Bénin : entre réformisme parlementaire et instrumentalisations politiques » ; TELESOPHORE Ondo, « Splendeurs et misères du parlementarisme en Afrique noire francophone de 1946 à nos jours », dans Jean Garrigues (dir.), *Assemblées et Parlements dans le monde du Moyen-Âge à nos jours*, volume 2, Paris, CHPP-Assemblée nationale, 2010, Cinquième Partie : « Pouvoir exécutif et pouvoir législatif dans le monde », pp 749-1015.

[35] BARBE Vanessa, *Le rôle du Parlement dans la protection des droits fondamentaux. Etude comparative : Allemagne, France, Royaume-Uni*, LGDJ, 2009 ; DE NANTOIS Christophe, *Le député : une étude comparative France, RU, Allemagne*, LGDJ, 2010 ; VINTZEL Céline, *Les armes du gouvernement dans la procédure législative. Etude comparée : Allemagne, France, Italie, Royaume-Uni*, Dalloz, 2011.

[36] « Parlamentarische Kulturen in Europa: Lebenswelten von Abgeordneten in Europa (1860-1990)/ Parliamentary cultures in Europe: life and world of deputies in Europe (1860-1990) », Colloque international organisé par l'Académie

Masaryk, Sénat de la République tchèque, Prague, 26-27 octobre 2011.

[37] « Les Présidents de l'Assemblée Nationale, de 1789 à nos jours », Colloque international organisé par le Comité d'histoire parlementaire et politique, avec le soutien du laboratoire Savours (Université d'Orléans) et de EuParl.Net, Assemblée Nationale, 24-25 novembre 2011.